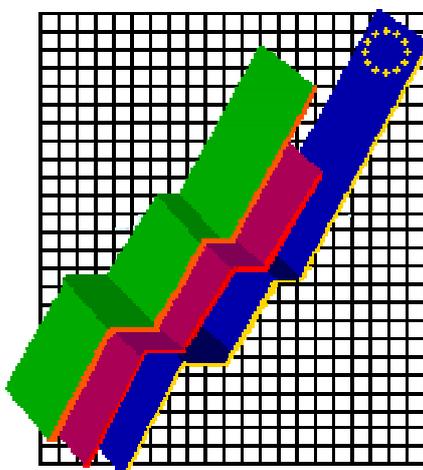


EUROBAROMETRE 57.0

Les Européens et la politique agricole commune 2001 - 2002



Rédigé par :

The European Research Group (EORG)

Pour :

**La Direction Générale
Agriculture**

Géré et organisé par :

**Le Service de Presse et de Communication
Unité « Analyse de l'Opinion Publique »**

Juin 2002

Ce sondage d'opinion a été réalisé à la demande de la Commission européenne (Direction Générale Agriculture).

Il a été effectué dans l'ensemble de l'Union européenne, entre le 23 février et le 4 avril 2002, par l'*European Opinion Research Group*, un consortium d'agences d'étude de marché et d'opinion publique, constitué d'INRA (EUROPE) et de GfK Worldwide, pour la Commission européenne, Service Presse et Communication, secteur opinion publique.

Le questionnaire, les noms des instituts associés à la recherche, ainsi que divers renseignements techniques (méthodes d'échantillonnage, composition de l'échantillon, etc.) figurent en annexe.

Le présent rapport, rédigé par Philippe Manigart, n'engage en aucune façon la responsabilité de la Commission européenne.

La langue originale de ce rapport est le français.

TABLE DES MATIERES.

1.	INTRODUCTION.....	1
2.	LES AVANTAGES DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE POUR LES CONSOMMATEURS ET LES AGRICULTEURS.....	3
3.	LE RÔLE DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE.....	7
4.	LA MANIÈRE DONT LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE REMPLIT SON RÔLE.....	11
5.	L'ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE	15
6.	ANNEXES	18
6.1	TABLEAUX	19
6.2	SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES.....	24
6.3	LE QUESTIONNAIRE FRANÇAIS/ANGLAIS.....	26
6.3.1	<i>Le questionnaire français</i>	26
6.3.2	<i>Le questionnaire anglais</i>	28
6.4	DÉFINITION ET RÉPARTITION DES VARIABLES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES UTILISÉES DANS LES CROISEMENTS	30

LISTE DES GRAPHIQUES.

1.	LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE GARANTIT QUE... (% UE15, 2001 ET 2002).....	3
2.	LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE FAVORISE... (% UE 15, 2001 ET 2002).....	6
3.	L'UE DOIT INTERVENIR AU MOYEN D'UN POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE POUR (% "OUI" UE 15, 2001 ET 2002)	7
4.	LA POLITIQUE AGRICOLE DE L'UE JOUE PLUTOT BIEN SON ROLE POUR (% UE 15, 2001 ET 2002)	11
5.	% DE REpondants ESTIMANT QUE L'ÉVOLUTION DE LA PAC EST UNE TRES OU ASSEZ BONNE CHOSE (% PAR PAYS, 2001 ET 2002)	15

LISTE DES TABLEAUX.

1.	LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE GARANTIT QUE... (% DE CITATIONS PAR PAYS, 2001 ET 2002)	19
2.	LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE FAVORISE... (% DE CITATIONS PAR PAYS, 2001 ET 2002)	19
3.	L'UE DOIT INTERVENIR AU MOYEN D'UN POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE POUR.. (% "OUI" PAR PAYS, 2001 ET 2002)	20-21
4.	LA POLITIQUE AGRICOLE DE L'UE JOUE ACTUELLEMENT PLUTOT BIEN SON ROLE POUR... (% PAR PAYS, 2001 ET 2002)	22-23

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUETE.

- En 2002 comme en 2001, l'affirmation selon laquelle la politique agricole commune (PAC) garantit que les aliments qu'on achète peuvent être mangés sans danger était celle qui remportait, relativement parlant, le plus de suffrages: 40 % des Européens en 2002, contre 36 % en 2001, étaient en effet d'accord avec cette proposition.
- Plus de trois Européens sur dix, en 2002 comme en 2001, étaient également d'accord pour dire que la PAC garantit que les aliments achetés sont de bonne qualité et qu'ils sont sains.
- A la question de savoir qui, des agriculteurs ou des consommateurs, étaient les plus favorisés par la politique agricole commune, les avis des Européens étaient, et restent, assez également partagés, reflétant sans doute la perplexité des Européens en cette matière. Ce qui est moins le cas des agriculteurs, les premiers concernés par la PAC: ils sont plus nombreux que les autres à penser que la PAC favorise plutôt les consommateurs qu'eux-mêmes (32 % contre 13 % respectivement en 2002) et moins nombreux à penser qu'elle les favorise (4 % contre 11 %).
- Les citoyens européens approuvent massivement les 13 rôles d'une politique agricole commune qui leur étaient proposés: les pourcentages de "oui" sont en effet tous supérieurs à 70 %.
- Les deux rôles qui remportent le plus d'adhésion, en 2001 comme en 2002, sont de s'assurer que les produits agricoles sont sains et sans danger et de promouvoir le respect de l'environnement.
- Mais si les Européens sont majoritairement favorables à ce que l'Union européenne intervienne dans les 13 domaines de la PAC proposés à leur choix, ils sont, par contre, nettement moins nombreux (une minorité en fait) à dire qu'elle joue bien son rôle dans ces mêmes domaines. En 2002, seuls deux pourcentages (sur les treize) étaient en effet quelque peu supérieurs à 40 %. De manière intéressante, ils concernaient les deux rôles d'une politique agricole commune les plus souvent cités, à savoir s'assurer que les produits agricoles sont sains et sans danger (42 %) et promouvoir le respect de l'environnement (41 %).

- Mais surtout, les Européens semblent manquer d'information à ce sujet: un répondant sur quatre ou plus a en effet répondu qu'il ne sait pas si la politique agricole commune remplit bien ou mal son rôle.
- Plus de six Européens sur dix (soit plus qu'en 2001) estiment que l'évolution de la politique agricole commune, dans le sens de moins de subventions à la production et de plus de soutien direct aux agriculteurs et au développement de l'économie rurale, est une très ou assez bonne chose.
- Dans tous les pays (à l'exception des Pays-Bas et de l'Espagne où il n'y a guère d'évolution), les pourcentages de personnes qui pensent que cette évolution de la PAC est une très ou assez bonne chose sont partout en hausse, parfois sensible, par rapport à 2001.
- Toutefois, il est à noter que les agriculteurs sont nettement moins satisfaits de cette réforme que les autres: en 2002, ils n'étaient en effet que 52 % à penser qu'il s'agit d'une très ou assez bonne chose contre 62 % des autres.

1. INTRODUCTION

Le sondage d'opinion analysé dans le présent rapport a été effectué dans les quinze Etats membres, entre le 23 février et le 4 avril 2002, dans le cadre de l'Eurobaromètre 57.0,¹ à la demande de la Direction Générale Agriculture. Il s'agit d'une réplique d'un précédent sondage, effectué au printemps 2001 dans le cadre de l'Eurobaromètre 55.2.² Ces sondages sont gérés et organisés par le Service Presse et Communication, secteur opinion publique de la Commission européenne.

Le présent rapport analyse la perception qu'ont les Européens de la politique agricole commune (PAC) et ses évolutions éventuelles depuis le printemps 2001. Il aborde quatre thèmes:

- Les avantages de la PAC pour les consommateurs et les agriculteurs
- Le rôle de la PAC
- La manière dont la PAC remplit son rôle
- L'évolution de la PAC

A cette fin, dans chaque pays, quatre questions "fermées" (dont trois à items multiples), ont été soumises à un échantillon représentatif de la population nationale âgée de 15 ans et plus.³ Au total, 16.041 personnes ont été interrogées,⁴ soit environ 1000 par pays, sauf au Luxembourg (600), en Allemagne (2.000: 1.000 dans la partie Ouest et 1.000 dans la partie Est) et au Royaume-Uni (1.300: 1.000 en Grande-Bretagne et 300 en Irlande Nord).⁵

Les chiffres relatifs à l'Union dans son ensemble (UE 15), qui figurent dans ce rapport, sont une moyenne pondérée des chiffres nationaux. Pour chaque pays, la pondération utilisée est la part de la population nationale de plus de 15 ans au sein de la population communautaire correspondante.⁶

¹ Les sondages Eurobaromètres, ou plus exactement les "sondages Eurobaromètres standards", sont réalisés 2 à 5 fois par an depuis 1973 à la demande de la Commission européenne. Ils incluent la Grèce depuis l'automne 1980, le Portugal et l'Espagne depuis l'automne 1985, l'Allemagne de l'Est depuis l'automne 1990 et l'Autriche, la Finlande et la Suède depuis le printemps 1995.

² Voir INRA (Europe)-European Coordination Office (2001), *Les Européens et la politique agricole commune. Eurobaromètre 55.2. Rapport analytique.*

³ On trouvera en annexe 6.3 un exemplaire du questionnaire.

⁴ En 2001, 16.029 personnes avaient été interrogées.

⁵ Cf. spécifications techniques, annexe 6.2.

⁶ C'est en suivant une logique identique que les résultats de l'Allemagne réunifiée sont établis au départ des résultats de l'Allemagne de l'Est et de l'Allemagne de l'Ouest.

Par ailleurs, le total des pourcentages présentés dans les graphiques et tableaux de cette étude peut dépasser 100 % lorsque le répondant a la possibilité de donner plusieurs réponses à une même question. Il peut également ne pas être exactement 100 %, mais un nombre très proche (par exemple: 99 % ou 101 %), du fait que les chiffres ont été arrondis. La différence par rapport à 100 % peut encore s'expliquer par les sans avis et les non réponses.

Afin de ne pas alourdir la lecture et dans la mesure où les intervalles de confiance varient, en moyenne, entre +/- 1,9 % et +/- 3,1 %, ⁷ tous les pourcentages présentés sont des pourcentages arrondis. Les pourcentages compris entre 0,5 et 0,9 sont arrondis vers le haut; ceux entre 0,1 et 0,4 vers le bas. Un pourcentage de 0 ne signifie donc pas nécessairement qu'aucun répondant ne se trouve dans cette catégorie, mais qu'il est inférieur à 0,5 %.

Tout au long de ce rapport, l'abréviation "NSP " sera utilisée. "NSP" signifie "Ne sait pas" (c'est-à-dire que la personne interrogée a affirmé ne pas savoir répondre à la question).

Les abréviations suivantes sont utilisées pour désigner les Etats membres:

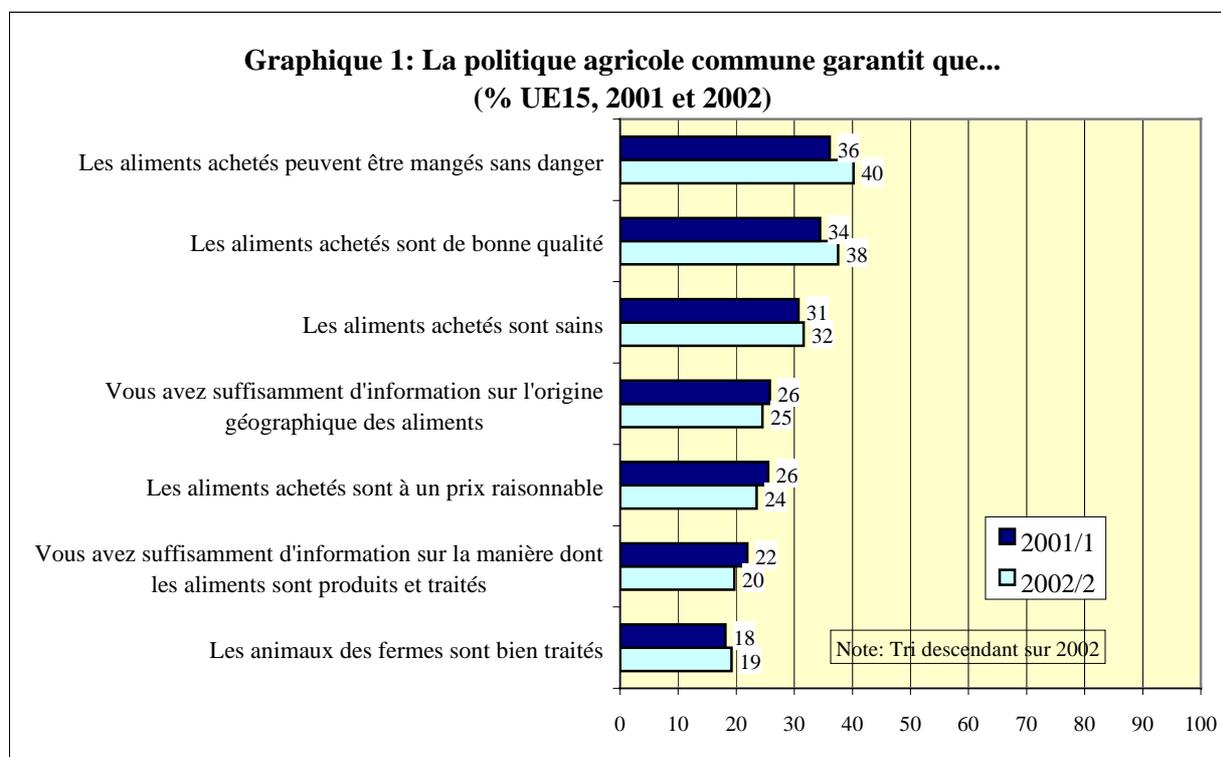
B	Belgique
DK	Danemark
D	Allemagne
GR	Grèce
E	Espagne
F	France
IRL	Irlande
I	Italie
L	Luxembourg
NL	Pays-Bas
A	Autriche
P	Portugal
FIN	Finlande
S	Suède
UK	Royaume-Uni
UE15	Union européenne dans son ensemble

⁷ Voir fiche technique (annexe 6.2)

2. LES AVANTAGES DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE POUR LES CONSOMMATEURS ET LES AGRICULTEURS

La première question de l'enquête portait sur les avantages que la politique agricole commune vise à apporter aux consommateurs et aux agriculteurs et sur qui cette politique favorise le plus, les agriculteurs ou les consommateurs. Le graphique 1 présente les résultats de la première partie de la question (avantages) pour l'ensemble de l'Union européenne et le graphique 2, ceux de la deuxième partie de la question (ceux qui sont les plus favorisés).

Question 2: La politique agricole de l'Union européenne vise à apporter des avantages aux consommateurs et aux agriculteurs. Avec lesquelles des affirmations suivantes êtes-vous d'accord ? (MONTRER CARTE – LIRE – PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)



Ainsi que le montre le graphique 1, en 2002 comme en 2001, la proposition qui remportait, relativement parlant, le plus de suffrages était le fait que la politique agricole commune (PAC) garantit que les aliments qu'on achète peuvent être mangés sans danger: 40 % des Européens en 2002 contre 36 % en 2001 étaient en effet d'accord avec cette proposition.

Plus de trois Européens sur dix, en 2002 comme en 2001, étaient également d'accord pour dire que la PAC garantit que les aliments achetés sont de bonne

qualité (38 % et 34 % respectivement) et qu'ils sont sains (32 % et 31 % respectivement).

Les autres affirmations recueillent moins du quart des suffrages. D'une manière générale, on n'observe pas de différences de pourcentages très significatives entre le printemps 2001 et 2002.

L'examen des résultats nationaux (tableau 1)⁸ montre que, en 2002, les deux mêmes affirmations, à savoir que la PAC garantit que les aliments peuvent être mangés sans danger et qu'ils sont de bonne qualité, arrivaient partout aux deux premières places (mais parfois dans un ordre différent), sauf en Grèce et en Italie. En Grèce, l'affirmation qui remportait le plus de suffrages était que la PAC garantit que les aliments achetés sont sains (36 %) et de bonne qualité (34 %); en Italie, c'était l'absence de danger (42 %) et le caractère sain des aliments (35 %).

Les Pays-Bas et l'Irlande étaient les deux seuls pays où, en 2001 comme en 2002, un répondant sur deux ou plus était d'avis que la PAC garantissait que les aliments achetés pouvaient être mangés sans danger (51 % et 50 % respectivement en 2002 contre 54 % et 50 % en 2001).

C'était aux Pays-Bas et en Finlande qu'en 2002, on trouvait le plus de répondants qui pensaient que la PAC garantissait que les aliments achetés étaient de bonne qualité (45 % et 47 % respectivement). En ce qui concerne ce dernier pays, cela représente une hausse de 10 points par rapport à 2001.

A l'exception de la Finlande en ce qui concerne le caractère raisonnable des prix (43 % de personnes d'accord en 2002 et 40 % en 2001), les pourcentages sont partout inférieurs à 40 % pour les autres affirmations.

Au Luxembourg, en Finlande et au Royaume-Uni plus particulièrement, on observe quelques hausses de pourcentages assez importantes par rapport à 2001:

- Au Luxembourg : + 13 points pour le caractère sain des aliments, + 12 points pour leur bonne qualité et + 9 points pour l'absence de danger
- En Finlande : + 12 points pour l'absence de danger des aliments, + 10 points pour leur bonne qualité et + 8 points pour leur caractère sain
- Au Royaume-Uni : + 15 points pour l'absence de danger des aliments et + 11 points pour leur bonne qualité.

⁸ Voir annexe 6.1.

Au niveau de l'ensemble de l'Union européenne (2002), plus les répondants ont un niveau d'instruction élevé, plus ils tendent à être d'accord pour dire que la PAC garantit qu'ils ont suffisamment d'information sur:

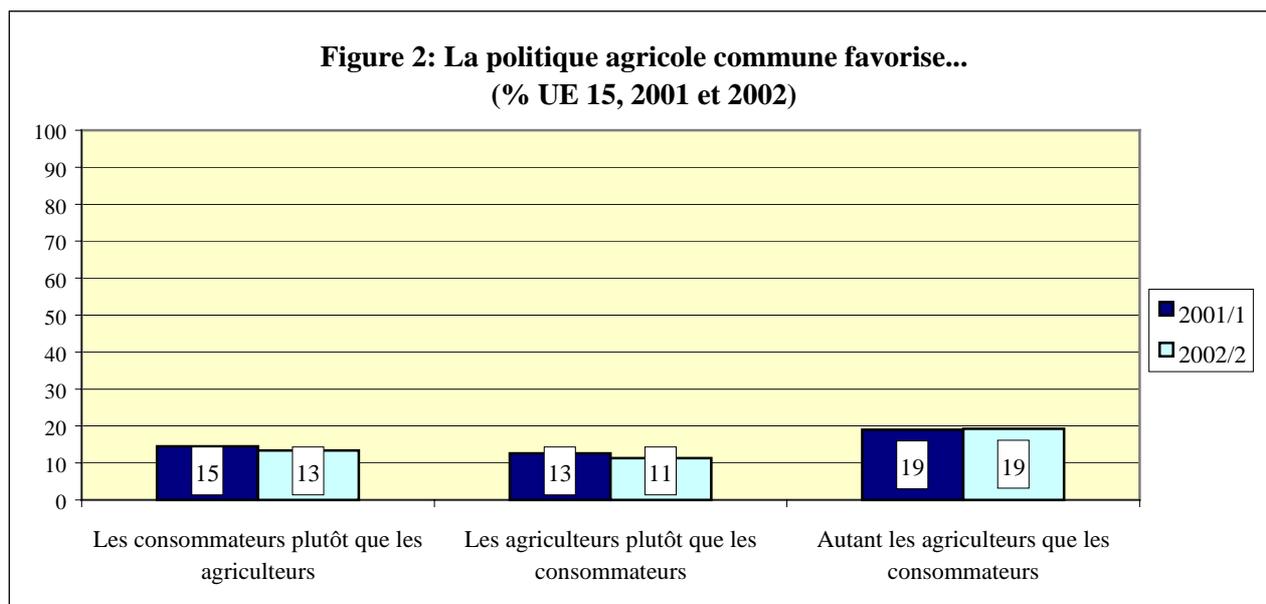
- L'origine géographique des aliments: on passe de 21 % parmi ceux qui ont quitté l'école avant 15 ans à 29 % parmi ceux qui ont terminé à 20 ans ou plus
- La manière dont les aliments sont produits et traités: on passe de 17 % à 23 % respectivement.

Par contre, plus on a un niveau d'instruction élevé, moins on est d'accord que la PAC garantit que:

- Les aliments qu'on achète sont sains: on passe de 34 % parmi ceux qui ont quitté l'école avant 15 ans à 29 % parmi ceux qui ont terminé à 20 ans ou plus
- Les animaux des fermes sont bien traités: on passe de 22 % à 16 % respectivement.

Les plus jeunes sont, pour leur part, plus nombreux à dire que la PAC garantit que les aliments qu'ils achètent peuvent être mangés sans danger (44 % chez les 15-24 ans contre 42 % chez les 25-39 ans et 38 % chez les plus de 40 ans).

Les agriculteurs ne sont systématiquement ni plus, ni moins nombreux que les autres à être d'accord avec les sept affirmations. Par contre, ceux/celles qui vivent à la campagne ou dans un village sont quelque peu moins nombreux à estimer que la PAC garantit que les aliments achetés peuvent être mangés sans danger (37 %) que ceux/celles qui vivent dans une ville petite ou moyenne (41 %) et ceux/celles qui vivent dans une grande ville (42 %).



En ce qui concerne ceux qui sont les plus favorisés par cette politique agricole commune, les agriculteurs ou les consommateurs (graphique 2), les avis des Européens étaient, et restent, assez également partagés entre les trois options qui leur étaient proposées. 19 % (en 2001 comme en 2002) étaient d'avis que la PAC favorise autant les agriculteurs que les consommateurs, 13 % (contre 15 % en 2001) qu'elle favorise plutôt les consommateurs et 11 % (contre 13 % en 2001) plutôt les agriculteurs. On remarquera que ces pourcentages sont relativement peu élevés, reflétant sans doute la perplexité des Européens en cette matière.⁹

En 2002, à l'exception de la Suède (27 %) et du Danemark (27 %)(tableau 2), dans aucun pays, on ne trouve une pluralité de répondants qui pensaient que la PAC favorise davantage les agriculteurs que les consommateurs. Soit ils étaient d'avis que les deux groupes sont autant favorisés (dans dix pays sur quinze), soit ils pensaient que ce sont les consommateurs qui sont les plus favorisés: c'est le cas en Finlande (28 %), en Espagne (20 %), en Autriche (18 %) et au Portugal (17 %).

Sauf en Belgique, au Danemark et en Italie, on n'observe pas de différences de pourcentages particulièrement sensibles par rapport à 2001. En Belgique, le pourcentage de gens qui sont d'avis que la PAC favorise autant les agriculteurs que les consommateurs a augmenté de 7 points par rapport à 2001, alors qu'en Italie, il a diminué d'autant. On retrouve une baisse identique au Danemark en ce qui

⁹ Comme le confirme le pourcentage relativement important de personnes qui, à cette question, ont répondu ne pas savoir (9 % en 2002 et 14 % en 2001) ou ont spontanément déclaré n'être d'accord avec aucune des 10 affirmations (8 % et 10 % respectivement).

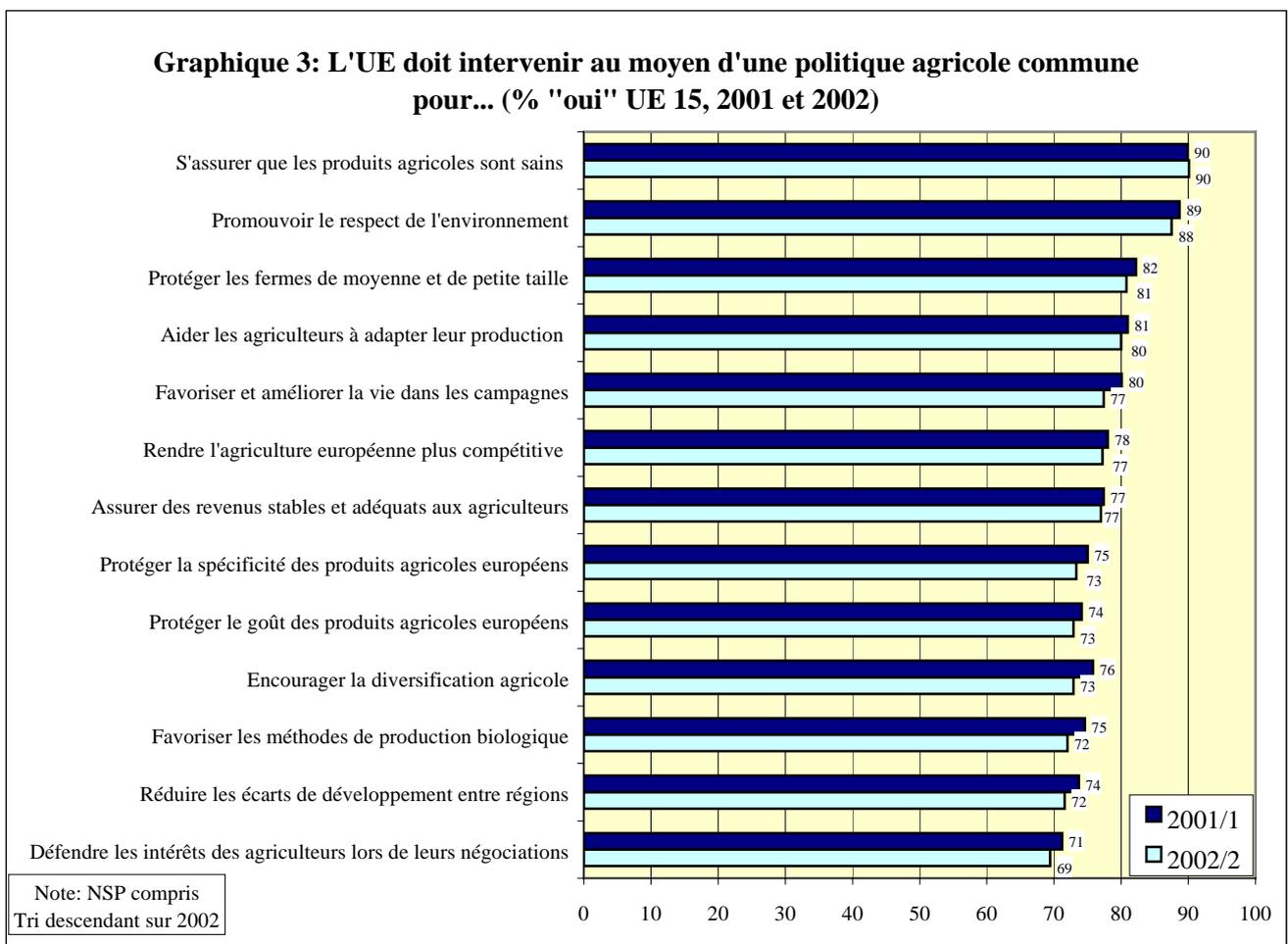
concerne le pourcentage de répondants qui disent que la PAC favorise surtout les consommateurs.

Assez logiquement, au niveau de l'ensemble de l'Union européenne (2002), les agriculteurs sont plus nombreux que les autres à penser que la PAC favorise plutôt les consommateurs qu'eux-mêmes (32 % contre 13 % respectivement) et moins nombreux à penser qu'elle les favorise (4 % contre 11 %).

3. LE ROLE DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

La deuxième question portait sur ce que l'Union européenne devrait faire en matière de politique agricole commune. Les citoyens européens devaient se prononcer, par "oui" ou par "non", sur 13 propositions d'objectifs de la PAC. Le graphique 3 présente les résultats pour l'ensemble de l'Union européenne en 2001 et 2002 et le tableau 3, les résultats détaillés par pays pour ces mêmes années.

Question 3: A votre avis, l'Union européenne doit-elle intervenir au moyen d'une politique agricole pour... ? (LIRE)



Ainsi qu'il ressort clairement du graphique 3, les citoyens européens, en 2001 et 2002, approuvaient massivement les 13 rôles d'une politique agricole commune qui leur étaient proposés: les pourcentages de "oui" sont en effet tous supérieurs à 70 % (sauf en 2001 en ce qui concerne le dernier item sur le graphique, à savoir "défendre les intérêts des agriculteurs dans leurs négociations avec les intermédiaires et les distributeurs": 69 % seulement des répondants, contre 71 % en 2002, estimaient que l'Union européenne devait intervenir dans ce domaine).

Les deux rôles de l'Union européenne en matière de politique agricole commune qui remportent le plus d'adhésion, en 2001 comme en 2002, sont:

- S'assurer que les produits agricoles sont sains et sans danger (90 % de "oui" pour les deux années)
- Promouvoir le respect de l'environnement (89 % en 2001 contre 86 % en 2002).

Deux autres rôles obtenaient, en 2002, des scores supérieurs à 80 %. Il s'agissait de:

- Protéger les fermes de moyenne et de petite taille (81 % en 2002 contre 82 % en 2001)
- Aider les agriculteurs à adapter leur production aux attentes des consommateurs (80 % contre 81 %).

D'une manière générale, on remarquera qu'il n'y a pas d'évolution significative par rapport à 2001 (les différences de pourcentage les plus importantes ne sont que de 3 points).

Si l'on s'intéresse maintenant aux différences nationales (tableau 3), on observe que, en 2002, "s'assurer que les produits agricoles sont sains et sans danger" et "promouvoir le respect de l'environnement" étaient les deux rôles de la PAC qui arrivaient en tête (parfois dans un ordre différent) dans tous les pays.

En ce qui concerne le contrôle de la sécurité des produits agricoles, en 2002, ce rôle était cité par neuf répondants sur dix ou plus aux Pays-Bas (95 % contre 93 % en 2001), au Danemark (94 % contre 95 %), en Italie (94 % contre 93 %), en Finlande (93 % contre 94 %), en Espagne (92 % contre 95 %), au Portugal (91 % contre 92 %), en Suède (91 % contre 93 %), en Allemagne et au Royaume-Uni (90 % les deux années) ainsi qu'en Autriche (90% contre 84 %).

La défense des intérêts des agriculteurs lors de leurs négociations avec les intermédiaires et les distributeurs arrivait, en 2002, en dernière position dans huit pays sur quinze. "Favoriser les méthodes de production biologique" était le rôle le moins souvent cité en Espagne (66 % en 2002), en France (68 %), au Portugal (75 %) et en Grèce (80 %). En Belgique, c'était la réduction des écarts de développement entre les régions (61 %). En Finlande, il s'agissait, ex-aequo, de la protection de la spécificité et du goût des produits agricoles européens (72 %) et au Royaume-Uni de la protection de la spécificité des produits agricoles (54 %).

On observe quelques évolutions assez marquantes, mais en sens divers, par rapport à 2001, dans certains pays et concernant certains domaines où l'Union européenne devraient intervenir. Il s'agit notamment de:

- Réduire les écarts de développement entre régions: - 9 points par rapport à 2001 en Grèce et - 7 points aux Pays-Bas, mais + 6 points en Autriche
- Encourager la diversification des produits et des activités agricoles: - 10 points au Danemark, - 8 points en Grèce, - 7 points en Espagne et en France
- Favoriser les méthodes de production biologique: + 12 points au Portugal, + 11 points en Suède, mais - 8 points en France
- Protéger la spécificité des produits agricoles européens: - 10 points en Grèce
- Protéger le goût des produits agricoles européens: - 8 points en Grèce, - 7 points en France et - 6 points en Belgique
- Protéger les fermes de moyenne et de petite taille: + 9 points au Danemark.

Si l'on calcule le pourcentage moyen de "oui" par pays (tableau 3), on constate que c'était au Portugal, en Grèce et en Espagne qu'il était le plus élevé, en 2002 comme en 2001. En 2002, le taux moyen de "oui" était de 86 % au Portugal (contre 85 % en 2001). En Grèce et en Espagne, il était de 85 % (- 6 points en Grèce et - 4 points en Espagne).

A l'inverse, c'est au Royaume-Uni et au Danemark qu'en 2002 tout comme en 2001, ce taux était le moins élevé: 67 % en 2002 contre 68 % en 2001 au Royaume-Uni et 69 % contre 70 % au Danemark.

En ce qui concerne les trois rôles les plus souvent cités au niveau de l'ensemble de l'Union européenne en 2002, les seules différences intéressantes en fonction des variables socio-démographiques sont les suivantes:

- Les gens qui se disent de gauche sont plus nombreux que ceux de droite à dire que l'Union européenne devrait intervenir pour protéger les fermes de moyenne ou de petite taille (83 % contre 78 % respectivement)
- Les agriculteurs sont nettement moins nombreux que les autres à penser que l'Union européenne devrait intervenir pour promouvoir le respect de l'environnement (80 % contre 88 %) et plus nombreux à penser qu'elle devrait protéger les fermes de moyenne ou de petite taille (88 % contre 81 %).

Ces derniers sont également significativement plus nombreux que les autres à penser que l'Union européenne devrait intervenir pour (par ordre décroissant d'écart):

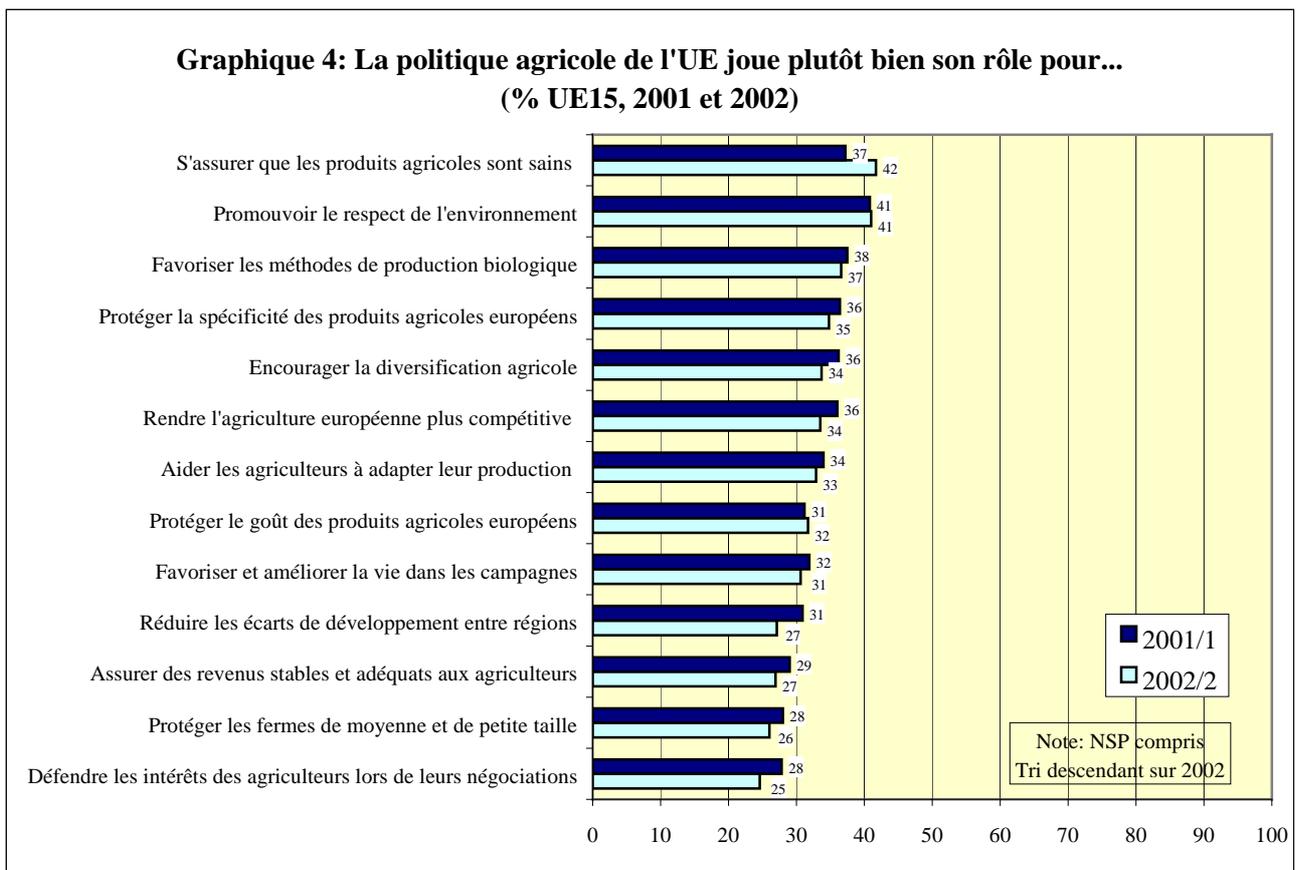
- Encourager la diversification des produits et des activités agricoles (88 % contre 73 % respectivement)
- Assurer des revenus stables et adéquats aux agriculteurs (91 % contre 77 %)
- Défendre les intérêts des agriculteurs lors de leurs négociations avec les intermédiaires et les distributeurs (83 % contre 69 %)
- Rendre l'agriculture européenne plus compétitive sur les marchés mondiaux (89 % contre 77 %)
- Favoriser et améliorer la vie dans les campagnes (88 % contre 77 %)
- Protéger la spécificité des produits agricoles européens (84 % contre 73 %)
- Protéger le goût des produits agricoles européens (82 % contre 73 %)
- Réduire les écarts de développement entre les régions (80 % contre 72 %)
- Aider les agriculteurs à adapter la production aux attentes des consommateurs (87 % contre 80 %)

Mais ils sont moins nombreux à penser qu'elle devrait intervenir pour favoriser les méthodes de production biologique (64 % contre 72 %).

4. LA MANIÈRE DONT LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE REMPLIT SON RÔLE

Après leur avoir demandé dans quelles domaines de la politique agricole commune l'Union européenne devait intervenir, on a demandé aux Européens d'estimer si cette politique y jouait plutôt bien ou plutôt mal son rôle. Le graphique 4 et le tableau 4 présentent les résultats à cette question.

Question 4: Et pensez-vous que la politique agricole de l'Union européenne joue actuellement plutôt bien ou plutôt mal son rôle ? (LIRE)



Signalons d'abord que les taux de non réponse à cette question sont extrêmement élevés puisqu'ils oscillent entre un minimum de 25 % pour la promotion du respect de l'environnement et un maximum de 35 % pour la protection du goût des produits agricoles européens. Cela traduit sans aucun doute, à tout le moins, un manque d'information de la part des Européens en matière de politique agricole commune.

Quant aux pourcentages de répondants qui sont d'avis que la politique agricole commune joue plutôt bien son rôle, ils sont tous inférieurs à 50 %, en 2002 comme

en 2001 (graphique 4).¹⁰ Autrement dit, si les Européens sont majoritairement favorables à ce que l'Union européenne intervienne dans les 13 domaines de la PAC proposés à leur choix, ils sont, par contre, nettement moins nombreux (une minorité en fait) à dire qu'elle joue bien son rôle dans ces mêmes domaines.

En 2002, seuls deux pourcentages étaient quelque peu supérieurs à 40 % (NSP compris). De manière intéressante, ils concernaient les deux rôles d'une politique agricole commune les plus souvent cités (graphique 3). Il s'agissait de:

- S'assurer que les produits agricoles sont sains et sans danger: 42 % des Européens (contre 37 % en 2001, soit 5 points de plus) étaient d'avis que la PAC jouait plutôt bien son rôle dans ce domaine
- Promouvoir le respect de l'environnement: 41 % des répondants (en 2002 comme en 2001) estimaient que la PAC jouait plutôt bien son rôle dans ce domaine.

A l'inverse, en 2002 comme en 2001, c'était en matière de défense des intérêts des agriculteurs lors des négociations avec les intermédiaires et les distributeurs que les Européens étaient les moins nombreux à dire que la PAC jouait plutôt bien son rôle (25 % contre 28 % respectivement). Mais c'était également le rôle d'une politique agricole commune qui était le moins souvent cité par les citoyens européens (69 % en 2002; graphique 3).

Comme on peut également le voir, les évolutions par rapport à 2001 sont très minimes, à l'exception peut-être du contrôle des produits agricoles pour s'assurer qu'ils sont sains et sans danger (+ 5 points).

Au niveau des différences nationales (tableau 4), on note que ce sont les Allemands qui, en moyenne, sont les plus satisfaits de la manière dont l'Union européenne joue son rôle dans les 13 domaines proposés: le pourcentage moyen de personnes qui ont répondu que l'UE jouait plutôt bien son rôle était en effet de 47 % en 2002 et 49 % en 2001. En 2002, le pourcentage moyen était également supérieur à 40 % en Irlande (43 % contre 41 % en 2001), au Luxembourg (42 %, + 4 points par rapport à 2001) et en Autriche (42 %, + 6 points).

¹⁰ Même en ne prenant en considération que ceux/celles qui avaient un avis, en 2002, on ne trouvait une majorité de répondants estimant que l'Union européenne jouait bien son rôle que dans cinq des treize domaines, à savoir: "s'assurer que les produits agricoles sont sains et sans danger (55 %)", "promouvoir le respect de l'environnement" (54 %), "assurer la spécificité des produits agricoles européens" (53 %), "favoriser les méthodes de production biologique" (52 %) et "encourager la diversification des produits et des activités agricoles" (51 %).

En 2002, les pourcentages moyens de personnes estimant que l'UE jouait plutôt bien son rôle étaient inférieurs à 30 % au Royaume-Uni (22 %), en Italie (23 %), en Suède (28 %), au Portugal (29 %) et en France (29 %).

Au niveau des évolutions par rapport à 2001, on constate que le pourcentage moyen de répondants estimant que l'UE joue plutôt bien son rôle a diminué de 9 points en Grèce (de 42 % à 33 %) et augmenté de 5 points en Finlande (de 31 % à 36 %).

Si l'on examine maintenant les différents domaines de la PAC proposés (tableau 4), en 2002, on ne trouve que neuf pourcentages supérieurs à 50 %, à savoir:

- Encourager la diversification des produits et des activités agricoles: 50 % des Allemands étaient d'avis que l'UE joue plutôt bien son rôle dans ce domaine
- Favoriser les méthodes de production biologique: 55 % en Allemagne
- Promouvoir le respect de l'environnement: 55 % en Allemagne et aux Pays-Bas et 52 % en Irlande
- S'assurer que les produits agricoles sont sains et sans danger: 63 % aux Pays-Bas (+ 6 points par rapport à 2001), 56 % en Irlande (+ 8 points), 55 % en Allemagne (+ 1 point), et 51 % en Finlande (+ 12 points).

En 2002, "s'assurer que les produits agricoles sont sains et sans danger" arrivait en tête dans cinq pays sur quinze, à savoir les Pays-Bas (63 %), l'Irlande (56 %), l'Allemagne (55 %),¹¹ la Finlande (51 %), l'Espagne (43 %) et le Royaume-Uni (34 %, + 9 points).

En Allemagne (55 %), en Autriche (48 %, + 9 points par rapport à 2001),¹² au Luxembourg (47 %),¹³ en Belgique (45 %), au Portugal (43 %, + 5 points), en Espagne (42 %), en Grèce (40 %), en France (37 %), en Suède (35 %) et en Italie (34 %), le domaine qui arrivait en tête était la promotion du respect de l'environnement.

¹¹ Ex-aequo avec "promouvoir le respect de l'environnement" et "favoriser les méthodes de production biologique".

¹² Ex-aequo avec "favoriser les méthodes de production biologique".

¹³ Ex-aequo avec "encourager la diversification des produits et des activités agricoles" et "protéger la spécificité des produits agricoles européens".

Au Danemark, le domaine où les répondants étaient les plus nombreux, relativement parlant, à penser que l'UE joue plutôt bien son rôle était, en 2002 comme en 2001, le fait d'assurer des revenus stables et adéquats aux agriculteurs (46 % contre 43 % en 2001).

Au niveau des évolutions par rapport à 2001, on notera qu'en Grèce, les 13 pourcentages de gens estimant que l'UE joue plutôt bien son rôle sont tous en baisse, parfois fort sensible. La plus forte baisse (- 12 points) concernait la protection de la spécificité des produits agricoles européens (de 45 % à 33 %).

A l'inverse, en Autriche et en Finlande, les pourcentages sont partout en hausse. En Autriche, les plus fortes hausses (+ 9 points) concernent l'encouragement de la diversification des produits agricoles, "favoriser les méthodes de production biologique" et "promouvoir le respect de l'environnement"; en Finlande, il s'agit de "s'assurer que les produits sont sains et sans danger (+ 12 points). Aux Pays-Bas, les pourcentages sont en hausse dans 10 domaines sur 13.

Au niveau des variables socio-démographiques, on constate, tout d'abord, que le pourcentage de "NSP" diminue avec le niveau d'instruction scolaire: plus celui-ci est élevé, plus les Européens ont un avis sur la question. D'autre part, le plus souvent, plus ils sont instruits, plus ils sont nombreux à estimer que l'UE européenne joue plutôt bien son rôle.

On observe également la même tendance en fonction:

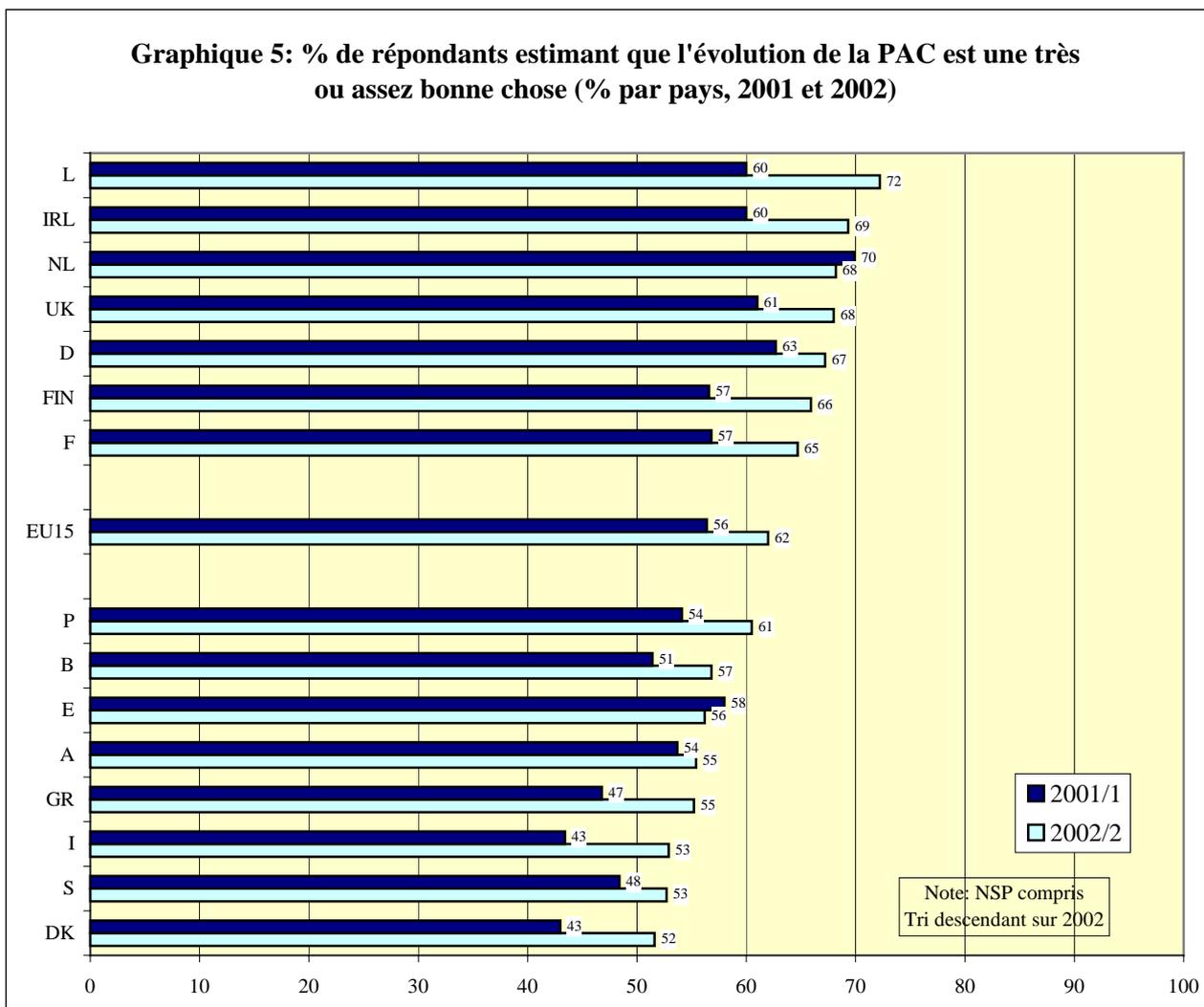
- de l'âge (plus on est âgé, plus on est nombreux à avoir un avis et, dans une moindre mesure, plus on tend à estimer que l'UE joue plutôt bien son rôle)
- et du sexe (les femmes sont plus nombreuses à ne pas avoir d'avis et un peu moins nombreuses à être d'avis que l'UE joue plutôt bien son rôle).

Assez logiquement, les agriculteurs sont nettement moins nombreux (souvent deux fois moins) que les autres à ne pas avoir d'avis sur ce sujet qui les touche directement et, mais dans une moins large mesure, moins nombreux à estimer que l'UE joue plutôt bien son rôle en matière de politique agricole.

5. L'EVOLUTION DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

La dernière question traitait de l'évolution intervenue au niveau de la politique agricole commune, à savoir le fait que l'accent est moins mis sur les subventions à la production et davantage sur le soutien direct aux agriculteurs et le développement de l'économie rurale. On a demandé aux citoyens européens s'ils pensaient que c'était une bonne chose ou non. Le graphique 5 montre les résultats par pays.

Question 5: L'union européenne subventionne de moins en moins les produits agricoles. Cependant, elle apporte davantage de fonds pour la protection et le développement de l'économie rurale, et pour le soutien direct aux agriculteurs. Pensez-vous que cette évolution est ? (MONTRER CARTE – LIRE – UNE SEULE REPONSE)



En 2002, plus de six Européens sur dix (62 %, soit + 6 points par rapport à 2001) estimaient que l'évolution de la PAC était une très bonne (15 %) ou une assez bonne (47 %) chose. 11 % pensaient que c'était une assez mauvaise chose, 3 % une très mauvaise chose. 11 % ont répondu spontanément que ce n'était ni une bonne, ni une mauvaise chose. Enfin, 13 % n'avaient pas d'avis.

On remarquera qu'à l'exception des Pays-Bas et de l'Espagne où il n'y a guère d'évolution, les pourcentages de répondants estimant que l'évolution de la PAC est une très ou assez bonne chose sont partout en hausse, parfois sensible, par rapport à 2001 (graphique 5). C'était particulièrement le cas au Luxembourg (+ 12 points) et en Italie (+ 10 points).

Au Luxembourg, en 2002, plus de sept répondants sur dix (72 %) étaient d'avis que l'évolution de la PAC était une très ou assez bonne chose. Venaient ensuite l'Irlande (69 %, + 9 points par rapport à 2001) et les Pays-Bas (68 % contre 70 % en 2001).

C'est au Danemark (52 %, mais + 9 points), en Suède (53 %, + 5 points) et en Italie (53 %, + 10 points) que l'on était, relativement parlant, le moins satisfait de cette évolution.

Il est à noter que les agriculteurs sont nettement moins satisfaits de cette réforme que les autres: en 2002, ils n'étaient en effet que 52 % à penser qu'il s'agit d'une très ou assez bonne chose contre 62 % des autres. C'est néanmoins légèrement plus qu'en 2001 où ils n'étaient que 49 % (contre 57 % des autres).

Plus on habite dans une grande ville, plus on tend à être satisfait de la réforme: on passe en effet de 59 % parmi ceux/celles qui disent habiter en zone rurale ou dans un village à 62 % parmi ceux/celles qui disent habiter dans une ville petite ou moyenne et à 66 % parmi ceux/celles qui disent habiter dans une grande ville.

Plus on est instruit, plus on tend à être satisfait: on passe (2002) de 58 % de personnes qui pensent que c'est une très ou assez bonne chose parmi ceux/celles qui ont quitté l'école à 15 ans ou avant à 63 % parmi ceux/celles qui ont terminé entre 16 et 19 ans et 67 % parmi ceux/celles qui ont terminé à 20 ans ou après.

Le niveau de satisfaction tend également à augmenter avec le revenu (qui est évidemment corrélé au niveau d'instruction): on passe de 61 % parmi ceux/celles

qui ont les revenus les moins élevés ("--" sur l'échelle harmonisée des revenus)¹⁴ à 69 % parmi ceux/celles qui ont les revenus les plus élevés ("++").

Au niveau de l'âge, on observe une relation en U inversé: c'est aux deux extrémités que l'on se montre le moins satisfait (61 % et 59 % respectivement parmi les 15-24 ans et les plus de 55 ans en 2002). Les 25-54 ans étaient, par contre, 64 % à estimer que l'évolution de la PAC est une très ou assez bonne chose.

¹⁴ Voir annexe 7.4 pour la manière dont cette échelle est construite.

6. ANNEXES

6.1 TABLEAUX

Tableau 1: La politique agricole commune garantit que... (% de citations par pays, 2001 et 2002)

	Année	B	DK	D	GR	E	F	IRL	I
Les aliments achetés peuvent être mangés sans danger	2001/1	31	31	28	29	47	29	50	46
	2002/1	28	38	35	33	45	31	50	42
Les aliments achetés sont de bonne qualité	2001/1	33	32	34	32	39	29	42	39
	2002/1	29	37	41	34	40	32	43	33
Les aliments achetés sont sains	2001/1	29	25	26	34	35	27	41	41
	2002/1	24	29	30	36	34	29	37	35
Les aliments achetés sont à un prix raisonnable	2001/1	34	34	29	28	20	18	26	24
	2002/1	26	35	27	32	14	14	22	21
Vous avez suffisamment d'information sur l'origine géographique des aliments	2001/1	21	30	28	26	30	27	26	28
	2002/1	19	27	30	22	19	25	22	27
Vous avez suffisamment d'information sur la manière dont les aliments sont produits et traités	2001/1	17	21	21	21	21	21	25	30
	2002/1	15	21	19	16	15	20	20	25
Les animaux des fermes sont bien traités	2001/1	15	25	17	14	24	13	27	20
	2002/1	15	28	20	15	18	16	22	12
	Année	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU15
Les aliments achetés peuvent être mangés sans danger	2001/1	35	54	29	24	42	23	41	36
	2002/1	44	51	35	27	54	30	56	40
Les aliments achetés sont de bonne qualité	2001/1	35	46	32	29	37	24	32	35
	2002/1	47	45	33	27	47	31	43	38
Les aliments achetés sont sains	2001/1	26	35	22	25	27	16	31	31
	2002/1	39	36	26	22	35	17	35	32
Les aliments achetés sont à un prix raisonnable	2001/1	32	40	29	17	40	25	26	26
	2002/1	39	30	26	15	43	26	31	24
Vous avez suffisamment d'information sur l'origine géographique des aliments	2001/1	26	31	23	10	29	18	20	26
	2002/1	28	26	26	12	29	21	19	25
Vous avez suffisamment d'information sur la manière dont les aliments sont produits et traités	2001/1	25	33	17	12	25	14	18	22
	2002/1	21	26	20	10	26	15	21	20
Les animaux des fermes sont bien traités	2001/1	16	20	15	10	22	15	20	18
	2002/1	21	22	17	15	30	14	30	19

Tableau 2: La politique agricole commune favorise... (% de citations par pays, 2001 et 2002)

	Année	B	DK	D	GR	E	F	IRL	I
Les consommateurs plutôt que les agriculteurs	2001/1	14	14	11	18	20	15	14	8
	2002/1	14	13	9	19	20	16	11	6
Les agriculteurs plutôt que les consommateurs	2001/1	15	34	13	8	10	15	13	7
	2002/1	13	27	11	7	8	12	16	9
Autant les agriculteurs que les consommateurs	2001/1	15	22	18	23	19	19	21	25
	2002/1	22	27	21	21	16	17	19	18
	Année	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU15
Les consommateurs plutôt que les agriculteurs	2001/1	16	22	18	14	28	14	18	15
	2002/1	21	16	18	17	28	15	16	13
Les agriculteurs plutôt que les consommateurs	2001/1	15	13	12	12	11	25	13	13
	2002/1	16	11	10	10	14	27	13	11
Autant les agriculteurs que les consommateurs	2001/1	16	20	13	15	15	18	15	19
	2002/1	21	21	16	12	20	17	22	19

Tableau 3a: L'UE doit intervenir au moyen d'une politique agricole commune pour...
(% "oui" par pays, 2001 et 2002)

	Année	B	DK	D	GR	E	F	IRL	I
Assurer des revenus stables et adéquats aux agriculteurs	2001/1	71	56	76	91	93	75	77	77
	2002/1	67	62	79	89	90	77	71	83
Rendre l'agriculture européenne plus compétitive sur les marchés mondiaux	2001/1	72	78	79	90	88	78	73	84
	2002/1	70	74	77	85	87	79	77	81
Aider les agriculteurs à adapter leur production aux attentes des consommateurs	2001/1	73	80	82	91	90	82	76	82
	2002/1	73	78	82	85	87	82	77	78
Défendre les intérêts des agriculteurs lors de leurs négociations	2001/1	65	45	63	87	89	77	67	73
	2002/1	66	46	65	82	85	75	68	68
Favoriser et améliorer la vie dans les campagnes	2001/1	69	62	79	91	95	76	80	81
	2002/1	66	58	80	90	90	71	80	75
Réduire les écarts de développement entre régions	2001/1	64	64	70	91	89	74	70	80
	2002/1	61	62	71	82	85	71	71	76
Encourager la diversification des produits et des activités agricoles	2001/1	72	71	77	92	86	81	65	76
	2002/1	71	61	76	84	79	74	70	71
Favoriser les méthodes de production biologique	2001/1	74	79	84	86	67	76	70	73
	2002/1	71	75	79	80	66	68	75	74
Promouvoir le respect de l'environnement	2001/1	82	94	88	93	94	90	81	91
	2002/1	84	93	86	88	93	87	81	93
Protéger la spécificité des produits agricoles européens	2001/1	73	61	74	91	85	82	70	83
	2002/1	70	58	73	81	80	78	73	83
Protéger le goût des produits agricoles européens	2001/1	74	60	66	91	87	85	71	80
	2002/1	68	58	69	83	83	78	73	79
Protéger les fermes de moyenne et de petite taille	2001/1	76	68	83	92	94	83	79	82
	2002/1	76	77	84	87	91	80	75	77
S'assurer que les produits agricoles sont sains et sans danger	2001/1	84	95	90	94	95	90	83	93
	2002/1	86	94	90	89	92	89	84	94
Moyenne	2001/1	73	70	78	91	89	81	74	81
	2002/2	72	69	78	85	85	78	75	79

Note: NSP compris

Tableau 3b: L'UE doit intervenir au moyen d'une politique agricole commune pour...
(% "oui" par pays, 2001 et 2002)

	Année	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU15
Assurer des revenus stables et adéquats aux agriculteurs	2001/1	79	77	78	90	88	61	71	77
	2002/1	83	79	83	87	89	62	71	77
Rendre l'agriculture européenne plus compétitive sur les marchés mondiaux	2001/1	68	71	75	83	71	67	67	78
	2002/1	74	72	77	85	77	66	68	77
Aider les agriculteurs à adapter leur production aux attentes des consommateurs	2001/1	80	74	79	86	86	83	72	81
	2002/1	79	76	81	87	82	81	73	80
Défendre les intérêts des agriculteurs lors de leurs négociations	2001/1	65	66	74	86	80	59	64	71
	2002/1	68	64	77	85	78	58	60	69
Favoriser et améliorer la vie dans les campagnes	2001/1	79	72	79	92	87	83	77	80
	2002/1	78	72	82	90	86	82	72	77
Réduire les écarts de développement entre régions	2001/1	63	74	71	86	85	72	58	74
	2002/1	68	67	77	85	81	69	57	72
Encourager la diversification des produits et des activités agricoles	2001/1	74	76	78	86	83	80	58	76
	2002/1	78	75	82	85	82	77	58	73
Favoriser les méthodes de production biologique	2001/1	79	82	82	63	82	73	63	75
	2002/1	79	79	85	75	78	84	59	72
Promouvoir le respect de l'environnement	2001/1	90	91	85	88	94	94	81	89
	2002/1	89	90	87	92	91	93	80	88
Protéger la spécificité des produits agricoles européens	2001/1	75	71	79	83	74	73	52	75
	2002/1	79	72	79	84	72	71	54	73
Protéger le goût des produits agricoles européens	2001/1	75	67	74	85	74	60	61	74
	2002/1	78	65	78	88	72	58	61	73
Protéger les fermes de moyenne et de petite taille	2001/1	80	80	82	89	85	82	73	82
	2002/1	84	79	86	89	85	81	73	81
S'assurer que les produits agricoles sont sains et sans danger	2001/1	90	93	84	92	94	93	83	90
	2002/1	84	95	90	91	93	91	85	90
Moyenne	2001/1	77	77	79	85	83	75	68	79
	2002/2	79	76	82	86	82	75	67	77

Note: NSP compris

Tableau 4a: La politique agricole de l'UE joue actuellement plutôt bien son rôle pour...
 (% par pays, 2001 et 2002)

	Année	B	DK	D	GR	E	F	IRL	I
Assurer des revenus stables et adéquats aux agriculteurs	2001/1	29	43	47	30	22	27	42	19
	2002/1	26	46	44	27	20	22	45	14
Rendre l'agriculture européenne plus compétitive sur les marchés mondiaux	2001/1	33	39	52	46	37	35	43	26
	2002/1	32	42	47	38	35	31	46	25
Aider les agriculteurs à adapter leur production aux attentes des consommateurs	2001/1	34	30	50	46	37	31	44	25
	2002/1	38	33	49	37	30	29	46	24
Défendre les intérêts des agriculteurs lors de leurs négociations	2001/1	30	19	40	37	25	28	36	21
	2002/1	29	21	37	27	21	22	35	15
Favoriser et améliorer la vie dans les campagnes	2001/1	32	19	48	42	31	27	45	24
	2002/1	30	24	44	35	31	25	49	20
Réduire les écarts de développement entre régions	2001/1	30	27	45	39	30	26	39	21
	2002/1	27	26	40	28	28	24	36	16
Encourager la diversification des produits et des activités agricoles	2001/1	41	30	52	48	38	36	36	27
	2002/1	41	29	50	38	33	31	39	24
Favoriser les méthodes de production biologique	2001/1	36	39	57	46	27	37	36	31
	2002/1	36	38	55	37	24	32	43	32
Promouvoir le respect de l'environnement	2001/1	42	37	54	42	43	39	48	33
	2002/1	45	38	55	40	42	37	52	34
Protéger la spécificité des produits agricoles européens	2001/1	41	29	50	45	39	37	39	28
	2002/1	35	29	47	33	35	34	41	31
Protéger le goût des produits agricoles européens	2001/1	36	22	41	43	33	31	38	25
	2002/1	34	25	41	32	35	31	37	24
Protéger les fermes de moyenne et de petite taille	2001/1	31	18	45	35	25	21	34	21
	2002/1	26	19	42	27	25	20	35	14
S'assurer que les produits agricoles sont sains et sans danger	2001/1	35	27	54	43	36	33	48	28
	2002/1	40	38	55	36	43	35	56	32
Satisfaction moyenne	2001/1	35	29	49	42	32	31	41	25
	2002/2	34	31	47	33	31	29	43	23

Note: NSP compris

Tableau 4b: La politique agricole de l'UE joue actuellement plutôt bien son rôle pour...
(% par pays, 2001 et 2002)

	Année	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU15
Assurer des revenus stables et adéquats aux agriculteurs	2001/1	37	39	32	22	23	26	17	29
	2002/1	39	31	36	26	32	25	19	27
Rendre l'agriculture européenne plus compétitive sur les marchés mondiaux	2001/1	37	49	36	25	31	28	22	36
	2002/1	42	41	41	30	36	33	19	34
Aider les agriculteurs à adapter leur production aux attentes des consommateurs	2001/1	37	41	36	27	35	30	18	34
	2002/1	44	36	44	26	37	34	20	33
Défendre les intérêts des agriculteurs lors de leurs négociations	2001/1	37	37	32	22	23	23	15	28
	2002/1	37	29	38	21	26	21	18	25
Favoriser et améliorer la vie dans les campagnes	2001/1	37	36	37	26	24	31	21	32
	2002/1	44	33	45	31	26	30	24	31
Réduire les écarts de développement entre régions	2001/1	37	46	38	24	26	30	20	31
	2002/1	40	36	43	24	29	29	16	27
Encourager la diversification des produits et des activités agricoles	2001/1	37	43	37	26	41	27	21	36
	2002/1	47	34	46	28	49	27	19	34
Favoriser les méthodes de production biologique	2001/1	37	45	39	25	39	25	25	38
	2002/1	42	46	48	27	46	32	24	37
Promouvoir le respect de l'environnement	2001/1	47	52	39	38	46	33	27	41
	2002/1	47	55	48	43	49	35	27	41
Protéger la spécificité des produits agricoles européens	2001/1	40	46	38	27	34	25	22	36
	2002/1	47	43	41	30	36	25	21	35
Protéger le goût des produits agricoles européens	2001/1	37	39	34	27	29	20	20	31
	2002/1	42	35	39	30	31	23	23	32
Protéger les fermes de moyenne et de petite taille	2001/1	37	36	33	24	17	24	17	28
	2002/1	37	30	40	24	20	24	19	26
S'assurer que les produits agricoles sont sains et sans danger	2001/1	35	57	36	34	39	21	25	37
	2002/1	42	63	42	37	51	30	34	42
Satisfaction moyenne	2001/1	38	43	36	27	31	26	21	34
	2002/2	42	39	42	29	36	28	22	32

Note: NSP compris

6.2 SPECIFICATIONS TECHNIQUES EUROBAROMETRE STANDARD 57.0

Entre le 23 février et le 4 avril 2002, the European Opinion Research Group, un consortium d'agences d'étude de marché et d'opinion publique, constitué d'INRA (EUROPE) et de GfK Worldwide, a réalisé la vague 57.0 de l'EUROBAROMETRE STANDARD à la demande de la COMMISSION EUROPEENNE, Direction générale Presse et communication, Secteur Opinion publique.

L'EUROBAROMETRE 57.0 couvre la population - ayant la nationalité d'un des pays membres de l'Union européenne -, de 15 ans et plus, résident dans chaque Etat membre de l'Union européenne. Le principe d'échantillonnage appliqué dans tous les Etats membres est une sélection aléatoire (probabiliste) à phases multiples. Dans chaque pays EU, divers points de chute ont été tirés avec une probabilité proportionnelle à la taille de la population (afin de couvrir la totalité du pays) et à la densité de la population.

A cette fin, ces points de chute ont été tirés systématiquement dans chacune des "unités régionales administratives", après avoir été stratifiés par unité individuelle et par type de région. Ils représentent ainsi l'ensemble du territoire des Etats membres, selon les EUROSTAT-NUTS II et selon la distribution de la population résidente nationale en termes de régions métropolitaines, urbaines et rurales. Dans chacun des points de chute sélectionnés, une adresse de départ a été tirée de manière aléatoire. D'autres adresses (chaque Nème adresse) ont ensuite été sélectionnées par des procédures de "random route" à partir de l'adresse initiale. Dans chaque ménage, le répondant a été tiré aléatoirement. Toutes les interviews ont été réalisées en face à face chez les répondants et dans la langue nationale appropriée.

<u>PAYS</u>	<u>INSTITUTS</u>	<u>N° INTERVIEWS</u>	<u>DATES DE TERRAIN</u>	<u>POPULATION 15+ (x 000)</u>
Belgique	INRA BELGIUM	1016	25/02 – 25/03	8,326
Danemark	GfK DANMARK	999	23/02 – 04/04	4,338
Allemagne(Est)	INRA DEUTSCHLAND	1040	24/02 – 16/03	13,028
Allemagne(Ouest)	INRA DEUTSCHLAND	1014	23/02 – 16/03	55,782
Grèce	MARKET ANALYSIS	1001	25/02 – 29/03	8,793
Espagne	INRA ESPAÑA	1000	28/02 – 18/03	33,024
France	CSA-TMO	1004	02/03 – 25/03	46,945
Irlande	LANSLOWNE Market Research	1000	03/03 – 25/03	2,980
Italie	INRA Demoskopoea	994	27/02 – 20/03	49,017
Luxembourg	ILRes	600	23/02 – 04/04	364
Pays-Bas	INTOMART	995	25/02 – 26/03	12,705
Autriche	SPECTRA	1025	25/02 – 25/03	6,668
Portugal	METRIS	1000	24/02 – 23/03	8,217
Finlande	MDC MARKETING RESEARCH	1039	23/02 – 27/03	4,165
Suède	GfK SVERIGE	1000	28/02 – 03/04	7,183
Grande-Bretagne	MARTIN HAMBLIN LTD	1000	26/02 – 21/03	46,077
Irlande du Nord	ULSTER MARKETING SURVEYS	305	02/03 – 23/03	1,273
Nombre total d'interviews		16032		

Dans chaque pays, l'échantillon a été comparé à l'univers. La description de l'univers se base sur les données de population EUROSTAT. Pour tous les Etats membres EU, une procédure de pondération nationale a été réalisée (utilisant des pondérations marginales et croisées), sur base de cette description de l'univers. Dans tous les pays, au moins le sexe, l'âge, les régions NUTS II et la taille de l'agglomération ont été introduits dans la procédure d'itération. Pour la pondération internationale (i.e. les moyennes EU), INRA (EUROPE) recourt aux chiffres officiels de population, publiés par EUROSTAT dans l'Annuaire des Statistiques Régionales (données de 1997). Les chiffres complets de la population, introduits dans cette procédure de post-pondération, sont indiqués ci-dessus.

Les résultats des études EUROBAROMETRE sont analysés et sont présentés sous forme de tableaux, de fichiers de données et d'analyses. Pour chaque question, un tableau de résultats est fourni, accompagné de la question complète en anglais et en français. Ces résultats sont exprimés en pourcentage calculé sur la base totale. Les résultats des enquêtes EUROBAROMETRE sont analysés par la Direction générale Presse et communication de la Commission européenne, Secteur Opinion publique, Rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles. Les résultats sont publiés régulièrement sur le site Internet de la CE: http://europa.eu.int/comm/public_opinion. Tous les fichiers de données de l'EUROBAROMETRE sont déposés au Zentralarchiv (Universität Köln, Bachemer Strasse 40, D-50869 Köln-Lindenthal), disponibles via la banque de données CESSDA <http://www.nsd.uib.no/cessda/europe.html>. Ils sont à la disposition de tous les instituts membres du "European Consortium for Political Research" (Essex), du "Inter-University Consortium for Political and Social Research" (Michigan) et de toute personne intéressée par la recherche en sciences sociales.

Il importe de rappeler aux lecteurs que les résultats d'un sondage sont des estimations dont l'exactitude, toutes choses égales par ailleurs, dépend de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé. Pour des échantillons d'environ 1.000 interviews, le pourcentage réel oscille dans les intervalles de confiance suivants :

Pourcentages observés	10% ou 90%	20% ou 80%	30% ou 70%	40% ou 60%	50%
Limites de confiance	± 1.9%	± 2.5%	± 2.7%	± 3.0%	± 3.1%

**EUROBAROMETRE STANDARD 57.0
INSTITUTS ET RESPONSABLES DE RECHERCHE**

**The European Opinion Research Group EEIG
P.a. INRA in Belgium - International Coordination Office SA/NV
Christine KOTARAKOS
159, avenue de la Couronne
B -1050 BRUSSELS – BELGIUM
Tel. ++/32 2 642 47 11 – Fax: ++/32 2 648 34 08
e-mail: christine.kotarakos@eorg.be**

BELGIQUE	INRA in BELGIUM 159 avenue de la Couronne B-1050 BRUXELLES	Mrs Eléonore SNOY inra.belgium@skynet.be	tel. fax	++/32 2 642 47 11 ++/32 2 648 34 08
DANMARK	GfK DENMARK Sylows Allé, 1 DK-2000 FREDERIKSBERG	Mr Erik CHRISTIANSEN erik.christiansen@gfk.dk	tel. fax	++/45 38 32 20 00 ++/45 38 32 20 01
DEUTSCHLAND	INRA DEUTSCHLAND Papenkamp, 2-6 D-23879 MÖLLN	Mr Christian HOLST christian.holst@inra.de	tel. fax	++/49 4542 801 0 ++/49 4542 801 201
ELLAS	Market Analysis 190 Hymettus Street GR-11635 ATHENA	Mr. Spyros Camileris markanalysis@matrix.kapatel.Gr	tel. fax.	++/30 1 75 64 688 ++/30/1/70 19 355
ESPAÑA	INRA ESPAÑA C/Alberto Aguilera, 7-5° E-28015 MADRID	Ms Victoria MIQUEL victoria.miquel@inra.es	tel. fax	++/34 91 594 47 93 ++/34 91 594 52 23
FRANCE	CSA-TMO 22, rue du 4 Septembre F-75002 PARIS	Mr. Bruno Jeanbart emmanuel.pignal@csa-tmo.fr	tel. fax	++/33 1 44 94 40 00 ++/33 1 44 94 40 01
IRELAND	LANSLOWNE Market Research 49, St. Stephen's Green IRL-DUBLIN 2	Mr Roger JUPP roger@lmr.ie	tel. fax	++/353 1 661 34 83 ++/353 1 661 34 79
ITALIA	INRA Demoskopea Via Salaria, 290 I-00199 ROMA	Mrs Maria-Adelaïde SANTILLI Santilli@demoskopea.it	tel. fax	++/39 06 85 37 521 ++/39 06 85 35 01 75
LUXEMBOURG	ILReS 46, rue du Cimetière L-1338 LUXEMBOURG	Mr Charles MARGUE charles.margue@ilres.com	tel. fax	++/352 49 92 91 ++/352 49 92 95 555
NEDERLAND	Intomart Noordse Bosje 13-15 NL - 1201 DA HILVERSUM	Mr. Remko Van den Dool Dre.Koks@intomart.nl	tel. fax	++/31/35/625 84 11 ++/31/35/625 84 33
AUSTRIA	SPECTRA Brucknerstrasse, 3-5/4 A-4020 LINZ	Ms Jitka NEUMANN nejj@spectra.at	tel. fax	++/43/732/6901 ++/43/732/6901-4
PORTUGAL	METRIS Av. Eng. Arantes e Oliveira, 3-2° P-1900 LISBOA	Ms Mafalda BRASIL mafaldabrasil@metris.pt	tel. fax	++/351 21 843 22 00 ++/351 21 846 12 03
FINLAND	MDC MARKETING RESEARCH Ltd Itätuulenkuja 10 A FIN-02100 ESPOO	Mrs Anu SIMULA Rosa.Turunen@gallup.fi	tel. fax	++/358 9 613 500 ++/358 9 613 50 423
SWEDEN	GfK SVERIGE S:t Lars väg 46 S-221 00 LUND	Mr Rikard EKDAHL rikard.ekdahl@gfksverige.se	tel. fax	++/46 46 18 16 00 ++/46 46 18 16 11
GREAT BRITAIN	MARTIN HAMBLIN LTD Mulberry House, Smith Square 36 UK-London Swip 3HL	Mrs. Lisa LUCKHURST lisa.luckhurst@martinhamblin.co.uk	tel. fax	++/44 207 222 81 81 ++/44 207 396 90 46

6.3 LE QUESTIONNAIRE FRANÇAIS/ANGLAIS

6.3.1 LE QUESTIONNAIRE FRANÇAIS

Q.2. La politique agricole de l'Union européenne vise à apporter des avantages aux consommateurs et aux agriculteurs. Avec lesquelles des affirmations suivantes êtes-vous d'accord ? (MONTRER CARTE - LIRE - PLUSIEURS REPONSES POSSIBLE)

Elle garantit que les aliments que vous achetez peuvent être mangés sans danger.....	6	1,
Elle garantit que les aliments que vous achetez sont de bonne qualité.....	2,	
Elle garantit que les aliments que vous achetez sont sains.....	3,	
Elle garantit que les aliments que vous achetez sont à un prix raisonnable.....	4,	
Elle garantit que vous avez suffisamment d'information sur l'origine géographique des aliments.....	5,	
Elle garantit que vous avez suffisamment d'information sur la manière dont les aliments sont produits et traités.....	6,	
Elle garantit que les animaux des fermes sont bien traités.....	7,	
Elle favorise les consommateurs plutôt que les agriculteurs.....	8,	
Elle favorise les agriculteurs plutôt que les consommateurs.....	9,	
Elle favorise autant les agriculteurs que les consommateurs.....	10,	
Aucune de celles-ci (SPONTANE).....	11,	
NSP.....	12,	

EB55.2 - Q.29. - TREND

Q.3. A votre avis, l'Union européenne doit-elle intervenir au moyen d'une politique agricole pour... ?

	LIRE	OUI	NON	NSP
1. assurer des revenus stables et adéquats aux agriculteurs	7	1	2	3
2. rendre l'agriculture européenne plus compétitive sur les marchés mondiaux	8	1	2	3
3. aider les agriculteurs à adapter leur production aux attentes des consommateurs	9	1	2	3
4. défendre les intérêts des agriculteurs lors de leurs négociations avec les intermédiaires et les distributeurs	10	1	2	3
5. favoriser et améliorer la vie dans les campagnes	11	1	2	3
6. réduire les écarts de développement entre régions	12	1	2	3
7. encourager la diversification des produits et des activités agricoles	13	1	2	3
8. favoriser les méthodes de production biologique	14	1	2	3
9. promouvoir le respect de l'environnement	15	1	2	3
10. protéger la spécificité des produits agricoles européens	16	1	2	3
11. protéger le goût des produits agricoles européens	17	1	2	3
12. protéger les fermes de moyenne ou de petite taille	18	1	2	3
13. s'assurer que les produits agricoles sont sains et sans danger	19	1	2	3

EB55.2 - Q.30. - TREND

Q.4. Et pensez-vous que la politique agricole de l'Union européenne joue actuellement plutôt bien ou plutôt mal son rôle pour... ?

LIRE	PLUTOT BIEN	PLUTOT MAL	NSP
1. assurer des revenus stables et adéquats aux agriculteurs	20 1	2	3
2. rendre l'agriculture européenne plus compétitive sur les marchés mondiaux	21 1	2	3
3. aider les agriculteurs à adapter leur production aux attentes des consommateurs	22 1	2	3
4. défendre les intérêts des agriculteurs lors de leurs négociations avec les intermédiaires et les distributeurs	23 1	2	3
5. favoriser et améliorer la vie dans les campagnes	24 1	2	3
6. réduire les écarts de développement entre régions	25 1	2	3
7. encourager la diversification des produits et des activités agricoles	26 1	2	3
8. favoriser les méthodes de production biologique	27 1	2	3
9. promouvoir le respect de l'environnement	28 1	2	3
10. protéger la spécificité des produits agricoles européens	29 1	2	3
11. protéger le goût des produits agricoles européens	30 1	2	3
12. protéger les fermes de moyenne ou de petite taille	31 1	2	3
13. s'assurer que les produits agricoles sont sains et sans danger	32 1	2	3

EB55.2 - Q.31. - TREND

Q.5. L'Union européenne subventionne de moins en moins les produits agricoles. Cependant, elle apporte davantage de fonds pour la protection et le développement de toute l'économie rurale, et pour le soutien direct aux agriculteurs. Pensez-vous que cette évolution est... ? (MONTRER CARTE - LIRE - UNE SEULE REPONSE)

une très bonne chose.....	33	1
une assez bonne chose.....		2
une assez mauvaise chose.....		3
une très mauvaise chose.....		4
une chose ni bonne ni mauvaise (SPONTANE).....		5
NSP.....		6

EB55.2 - Q.32. - TREND

6.3.2 LE QUESTIONNAIRE ANGLAIS

LET'S TALK ABOUT AGRICULTURE

Q.2. European Union agricultural policy aims to benefit consumers as well as farmers. With which of the following statements do you agree? (SHOW CARD - READ OUT - SEVERAL ANSWERS POSSIBLE)

1.It ensures that the food you buy is safe to eat.....	6	1,
2.It ensures that the food you buy is of good quality.....	2,	
3.It ensures that the food you buy is healthy.....	3,	
4.It ensures that the food you buy is reasonably priced.....	4,	
5.It ensures that you have enough infor. about the geogr. area where your food comes from.....	5,	
6.It ensures that you have enough infor. about how the food was prod. and processed.....	6,	
7.It ensures that farm animals are well treated.....	7,	
8.It favours consumers rather than farmers.....	8,	
9.It favours farmers rather than consumers.....	9,	
10.It favours equally farmers and consumers.....	10,	
None of these (SPONTANEOUS).....	11,	
DK.....	12,	

Q.3. In your opinion, should the European Union use an agricultural policy to...?

	Yes	No	DK
1. ensure stable and adequate incomes for farmers	7	2	3
2. make European agriculture more competitive on world markets	8	2	3
3. help farmers to adapt their production to consumers' expectations	9	2	3
4. defend farmers' interests in their dealings with intermediaries and distributors	10	2	3
5. favour and improve life in the countryside	11	2	3
6. reduce development gaps between regions	12	2	3
7. encourage the diversification of agricultural products and activities	13	2	3
8. favour methods of organic production	14	2	3
9. promote the respect of the environment	15	2	3
10. protect the specificity of European agricultural products	16	2	3
11. protect the taste of European agricultural products	17	2	3
12. protect medium or small sized farms	18	2	3
13. ensure that agricultural products are healthy and safe	19	2	3

Q.4. And, do you think that the European Union's agricultural policy currently plays it's role rather well, or rather badly to...?

READ OUT	Rather well	Rather badly	DK
1. ensure stable and adequate suitable incomes for farmers	20 1	2	3
2. make European agriculture more competitive on world markets	21 1	2	3
3. help farmers to adapt their production to consumers' expectations	22 1	2	3
4. defend farmers interests in their dealings with intermediaries and distributors	23 1	2	3
5. favour and improve life in the countryside	24 1	2	3
6. reduce development gaps between regions	25 1	2	3
7. encourage the diversification of agricultural products and activities	26 1	2	3
8. favour methods of organic production	27 1	2	3
9. promote the respect of the environment	28 1	2	3
10. protect the specificity of European agricultural products	29 1	2	3
11. protect the taste of European agricultural products	30 1	2	3
12. protect medium or small sized farms	31 1	2	3
13. ensure that agricultural products are healthy and safe	32 1	2	3

Q.5. The European Union is subsidising agricultural products less and less. However, it is granting more funds to the protection and development of the overall rural economy and to direct support to farmers. Do you think that this development is...? (SHOW CARD - READ OUT - ONE ANSWER ONLY)

a very good thing.....	33	1
a fairly good thing.....		2
a fairly bad thing.....		3
a very bad thing.....		4
neither good nor bad thing (SPONTANEOUS).....		5
DK.....		6

6.4 DEFINITION ET REPARTITION DES VARIABLES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES UTILISEES DANS LES CROISEMENTS

Sexe

L'échantillon est ainsi composé, par sexe:

- (1) Hommes
- (2) Femmes

Tranches d'âge

Les répondants sont regroupés en quatre tranches d'âge:

- (1) 15 – 24 ans
- (2) 25 – 39 ans
- (3) 40 – 54 ans
- (4) 55 ans et plus

Age de fin d'études

L'âge de fin d'études correspond aux réponses recodées à la question :

"A quel âge avez-vous arrêté vos études à temps complet?"

Les répondants ont été regroupés en quatre catégories :

- (1) répondants qui ont quitté l'école à l'âge de quinze ans ou moins
- (2) répondants qui ont quitté l'école entre 16 et 19 ans
- (3) répondants qui ont continué l'école jusqu'à 20 ans ou plus
- (4) répondants qui étudient encore

Echelle de l'activité économique principale

L'échelle de l'activité économique principale correspond aux réponses recodées à la question

"Quelle est votre profession actuelle ?"

La question de départ donne la répartition suivante :

Indépendants

- (1) Agriculteur exploitant
- (2) Pêcheur
- (3) Profession libérale (avocat, médecin, expert comptable, architecte, etc.)
- (4) Commerçant ou propriétaire d'un magasin, artisan, ou autre travailleur indépendant
- (5) Industriel, propriétaire (en tout ou en partie) d'une entreprise

Salarié(e)s

- (6) Profession libérale salariée (docteur, avocat, comptable, architecte)
- (7) Cadre supérieur / dirigeant (PDG/DG, Directeur)
- (8) Cadre moyen
- (9) Employé travaillant la plupart du temps devant un bureau
- (10) Employé ne travaillant pas devant un bureau mais voyageant (vendeur, chauffeur, représentant, etc.)
- (11) Employé ne travaillant pas devant un bureau mais ayant une fonction de service (hôpital, restaurant, police, pompier, etc.)
- (12) Contremaître, agent de maîtrise
- (13) Ouvrier qualifié
- (14) Autre ouvrier (non qualifié), personnel de maison

Inactifs

- (15) En charge des achats courants et des tâches ménagères ou sans aucune activité professionnelle
- (16) Etudiant
- (17) Au chômage ou temporairement sans emploi
- (18) A la retraite ou en congé de maladie prolongé

Les catégories recodées et leur répartition sont :

- (1) **Indépendants** = Agriculteur + Pêcheur + Profession libérale (avocat, médecin, comptable, architecte, etc.) + Commerçant ou propriétaire d'un magasin, artisan ou autre travailleur indépendant + Industriel, propriétaire (en tout ou en partie) d'une entreprise
- (2) **Cadres** = Profession libérale salariée (docteur, avocat, comptable, architecte) + Cadres supérieur / dirigeant (PDG/DG, Directeur) + Cadre moyen
- (3) **Autres cols blancs** = Employé travaillant la plupart du temps devant un bureau + Employés ne travaillant pas devant un bureau mais voyageant (vendeur, chauffeur, représentant, etc.)
- (4) **Travailleurs manuels** = Employé ne travaillant pas devant un bureau mais ayant une fonction de service (hôpital, restaurant, police, pompier, etc.) + Contremaître, agent de maîtrise, + ouvrier qualifié + Autre ouvrier (non qualifié), personnel de maison
- (5) **Personnes au foyer** = Personne en charge des achats courants et des tâches ménagères ou sans aucune activité professionnelle
- (6) **Chômeurs** = Au chômage ou temporairement sans emploi
- (7) **Retraités** = A la retraite ou en congé de maladie prolongé
- (8) **Etudiants**

Dans les tableaux, la catégorie « Etudiants » fait partie de la variable « Age de fin d'études ».

Indice d'influence sur l'opinion

L'indice d'influence sur l'opinion a été créé sur base des réponses au deux questions suivantes :

- (A) *"Quand vous êtes entre ami(e)s, diriez-vous qu'il vous arrive souvent, de temps en temps, ou jamais de discuter politique?"*
 (B) *"Quand vous avez une opinion à laquelle vous tenez beaucoup, vous arrive-t-il de convaincre vos amis, vos camarades de travail, vos relations d'adopter cette opinion ? Cela vous arrive-t-il souvent, de temps en temps, rarement ou jamais ?"*

Les catégories sont ++, +, -, --. Les personnes répondant affirmativement aux deux questions sont classées ++, les personnes répondant négativement aux deux questions sont classées --. Les catégories intermédiaires sont constituées par analogie.

La répartition des quatre catégories se présente comme suit :

- (1) ++ niveau élevé
- (2) +
- (3) -
- (4) -- niveau bas

Indice d'utilisation des médias

L'indice d'utilisation des médias a été créé sur base des réponses aux questions suivantes :

"Tous les combien à peu près regardez-vous les émissions d'information à la télévision, lisez-vous les nouvelles dans les journaux quotidiens, écoutez-vous les émissions d'information à la radio ? tous les jours, plusieurs fois par semaine, une ou deux fois par semaine, moins souvent, jamais ?"

- +++ Informations télévision/journaux/radio tous les jours ou plusieurs fois par semaine
 ++ Deux médias tous les jours ou plusieurs fois par semaine ; le troisième média pas plus d'une ou deux fois par semaine
 -- Un des trois médias tous les jours ou plusieurs fois par semaine ; les deux autres pas plus d'une ou deux fois par semaine
 --- Les trois médias pas plus d'une ou deux fois par semaine

La répartition des quatre catégories se présente comme suit

- (1) +++ niveau élevé
- (2) ++
- (3) --
- (4) --- niveau bas

Echelle des connaissances déclarées

L'échelle gauche-droite représente les réponses recodées à la question suivante :

"A propos de politique, les gens parlent de "droite" et de "gauche". Vous-même, voudriez-vous situer votre position sur cette échelle ?

Gauche	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Droite
--------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	--------

Ceux qui ont répondu sont groupés en tertiles d'un tiers des répondants se plaçant le plus à gauche, l'autre tiers le plus à droite, et le troisième au centre, pour chaque pays. La pondération habituelle est appliquée selon la population âgée de 15 ans et plus pour chaque pays.

Echelle harmonisée des revenus

L'échelle des revenus harmonisé a été créé sur base des réponses aux questions suivantes:

"Nous désirons en plus des informations sur les revenus des foyer pour analyser les résultats de cette étude selon les différents types. Voici une série de revenus mensuels (MONTRER CARTE). Veuillez compter l'ensemble des gains et salaires MENSUELS de tous les membres du foyer, toutes pensions ou allocations sociales ou familiales comprises, ainsi que tout autres revenus tels que les loyers,... Bien sûr, votre réponse, comme toutes celles de cette interview sera traitée confidentiellement et toute référence à vous ou votre foyer sera impossible. Veuillez me donner la lettre correspondant aux revenus de votre foyer et ce, avant toutes taxes ou déductions.

La répartition des quatre catégories se présente comme suit :

- (1) -- niveau bas
- (2) -
- (3) +
- ++ niveau élevé

(4)